

LES ÉCHOS DU COMITÉ DES PÊCHEURS AMATEURS GRANVILLAIS

Bureau du port de plaisance de Hével
Promenade du Dr Paul Lavat
50400 GRANVILLE
Tél.: 06 83 99 36 90
Courriel : contact@cpagranville.net
Internet : www.cpagranville.net



Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir

N° 101 - MARS 2017

SOMMAIRE

Le mot du président	page 2
Actualités	page 3
Granville a gagné un tableau	page 5
Le repas dansant le 8 avril	page 8
Programme pêche et lune	page 6
Sortie annuelle : Jersey le 10 juin	page 11
Lover un cordage	page 13
Recette	page 14
Les rendez-vous	page 15
Bulletin d'adhésion	page 16

ATTENTION Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, faites-le rapidement pour ne pas interrompre la réception des Échos du CPAG, ainsi que la revue Pêche Plaisance de la FNPPSF.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Par les temps qui courent, sortir en mer relève de l'exploit. Espérons que désormais la météo sera plus clémente et nous permettra de pouvoir nous adonner à notre loisir favori. Ce repos forcé nous aura au moins permis de réviser tout notre matériel et de préparer nos montages.

Le CPAG lance une étude sur l'incidence de la lune sur l'activité alimentaire des poissons. Nous vous invitons à y participer tout au long de cette année et les résultats récoltés vous seront communiqués dès que nous aurons un nombre significatif de données. Votre contribution est essentielle et simple : une fiche à nous transmettre sur laquelle nous vous demandons de nous indiquer la date de votre sortie en mer, le poisson pêché avec son heure de prise, et la zone de pêche concernée. Vous trouverez à notre local de permanence et sur notre site Internet les fiches de collecte des informations. Nous comptons sur votre participation.

En ce début de saison, toute l'équipe du club vous souhaite une bonne saison de pêche, une pêche responsable et raisonnable et ce

« Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir. »

Patrick Alves

Les Échos :

Les Échos, votre revue trimestrielle, est un support d'échange d'informations entre les membres du club. Aussi, nous vous invitons à nous transmettre vos expériences sur la pratique de votre loisir halieutique sur les thèmes de la sécurité, des techniques et montages de pêches, de sorties en mer, de l'environnement, de l'entretien et de l'hivernage du bateau et du matériel ou de la gastronomie.

Au plaisir de vous lire.

Patrick Alves

ACTUALITÉS

BAR

Nous avons obtenu une audience le 16 décembre avec la conseillère spéciale du Premier Ministre, Madame Florence BESSY (Voir derniers Echos). But de l'audience : lui donner une note à l'intention de Bernard CAZENEUVE pour la mise en place d'un quota mensuel au cours du second semestre 2017. La même démarche a été effectuée le 20 janvier ; nous avons été reçus, Jean KIFFER et moi-même en préfecture de St-Lô par Madame Marie GUITTARD, conseillère agriculture et pêche. Madame GUITTARD nous a indiqué que ce serait très difficile étant donné que le texte voté par le Conseil des Ministres Européens est un règlement d'exécution que la France est tenue de respecter sous peine d'amende. La seule voie possible est de demander à l'Europe l'autorisation de mener une expérimentation au moins pour tester le dispositif en vue d'une adoption éventuelle pour 2018. A ce jour, pas de nouvelles. On ne peut donc qu'être très pessimiste pour 2017.

Entre temps le bureau du Comité 50 avait tenu le 5 janvier à Cherbourg une conférence de presse. But de la manœuvre : faire connaître les actions de la FNPPSF et le mécontentement des pêcheurs plaisanciers.

Par ailleurs l'EAA (European Anglers Alliance) à laquelle la FNPPSF adhère, continue les contacts et les discussions avec les commissaires européens pour 2018 et après.

Récemment nous avons vu fleurir des promos pour du bar vendu à un prix dérisoire. Beaucoup se sont émus de cette situation. Les ligneurs de Bretagne ont lancé une pétition pour que cessent de tels abus et provocations. La FNPPSF s'y est associée et a écrit aux présidents des grands groupes de distribution. A l'heure où j'écris ces lignes, seul le Président de système U a répondu en s'excusant et en indiquant que l'offre faite dans l'un de ses magasins n'était qu'un fait local et aucun cas une politique commerciale du groupe.

PALOURDES

Quelques membres du Comité 50 ont assisté le 10 mars à St-Lô dans les locaux de la DDTM, à plusieurs exposés sur la palourde. Il faut rappeler que nos côtes ont été envahies depuis environ l'an 2000, par la palourde japonaise à tel point qu'aujourd'hui, selon les études menées par le SMEL de Blainville, les palourdes japonaises représentent 98,5% de la biomasse de palourdes. Il faut raisonnablement penser que cela est dû aux élevages de Chausey, les larves étant dispersées par les courants.

Le stock de palourdes ne se porte pas si mal que cela, excepté sur la zone de la pointe d'Agon où il a fortement diminué. Aujourd'hui on trouve de la palourde de la baie du Mont à Surville dans le nord Cotentin, en passant évidemment par Chausey.

Il faut rappeler que l'équipe de l'association de Créances continue en 2017 son suivi de la palourde à Blainville.

La seconde réunion a eu lieu le 16 mars et avait pour objet l'étude, si cela le justifie, de mesures techniques à mettre en œuvre pour la pêche de la palourde. Un suivi de la ressource sera mis en place entre le SMEL et les associations de la côte ouest. D'autre part, concernant les engins, statut quo. Quant à la mise en place de jachères, le projet est abandonné. Il y aura toutefois une discussion sur une fermeture éventuelle pour repos biologique pendant un mois (mai ou juin ?).

COMITE 50

Le CPML 50 a renouvelé son bureau lors du CA du 23 janvier dernier.

Président : Jean LEPIGOUCHET (CPAGranville)

Vice-Président : Claude RENARD (APPCotentin)

Trésorier : Joël AUBERT (APPPCO Créances)

Secrétaire : Daniel LAGARDE (APPDiélette)

Trésorier adjoint : Denis RICHARD (Bretteville-sur-Ay)

Secrétaire adjoint : Jean-Pierre LECLERE (APPCotentin)

Jean LEPIGOUCHET.

Granville a gagné un tableau mais à perdu un port !

Nous avons tous lu dans nos journaux qu'un tableau original de Gustave Courbet avait été retrouvé dans les archives du musée de la ville.

Malheureusement, nous en sommes maintenant certains, personne n'a trouvé un compromis permettant de commencer l'agrandissement de notre port de Hérel !

De nouveau, des associations granvillaises en désaccord avec le dernier projet d'extension s'opposent à ce projet et vont, comme à l'accoutumée saisir toutes les instances administratives voire juridiques pour « plomber » le projet et le renvoyer aux calendes grecques.

L'opposition à cette extension se base principalement sur son « non-sens » compte tenu de la diminution drastique des listes d'attente ? A lire l'article résultant d'une table ronde à laquelle participait quatre associations granvillaises, nul besoin d'agrandir, tous les demandeurs auront une place rapidement...S'il est vrai que les listes d'attente diminuent globalement en France (on parle de -15%) ce n'est pas le cas à Granville.

Une gestion plus saine des demandes, une gestion plus précise des propriétaires d'AOT ont en effet permis de ramener les listes d'attente à des valeurs plus décentes, et de « ré-ouvrir » ces listes. Il peut y avoir des raisons réelles à l'opposition de l'extension du port de plaisance, mais des arguments fallacieux et rétrogrades ne doivent pas être de mise sur un tel sujet. Un port de plaisance « en ville » est une chance pour Granville et, n'en déplaise à certains, il est une véritable chance pour notre cité corsaire même si au passage certains ou certaines ne pourrons plus se bronzer sur certaines plages !

Je ne résiste pas à la tentation de reprendre un paragraphe d'un lecteur mécontent de la Manche Libre concernant l'extension portuaire « l'extension portuaire tombe toujours à l'eau » :

« Impossible d'admettre un compromis s'il ne satisfait pas la totalité des revendications partisans et des intérêts du pré carré de chacun ! (...)

Si quelqu'un décide de créer l'association des inscrits en liste d'attente avec pour unique statut l'approbation inconditionnelle de n'importe quel projet et l'opposition systématique aux opposants, j'en serai ».

Après des années et des années d'attente, j'ai enfin une place au port, mais devant ces successions ininterrompues d'oppositions systématiques, je souhaiterais pouvoir manifester haut et fort mon mécontentement et j'adhèrerai sans hésitation à une telle association.

Gérard Mongin

PS : Le CPAG a été convié à une réunion pour l'extension du port la première fois début 1992... Mais cela ne fait que 25 ans !!! On ne pourra pas dire que le projet n'ait pas été mûrement réfléchi malgré moult réunions !

Programme « Pêche et Lune »

Présentation du programme

Le CPAG lance une étude qui a pour objet d'étudier l'incidence de la lune sur l'activité alimentaire des poissons et par conséquent améliorer la connaissance des heures favorables de pêche.

Comme chacun le sait, le phénomène des marées est basé sur la position respective de la terre, de la lune (l'astre le plus proche de la terre) et du soleil (l'astre le plus grand de notre galaxie).

Cette étude s'appuie sur les données des tables solunaires qui précisent les prévisions d'activité alimentaire des poissons en fonction de la position de la terre, de la lune et du soleil.

Pour y parvenir, le CPAG sollicite le concours d'un panel de membres afin de récupérer des données sur les captures de poissons par espèces à partir notamment de la date et l'heure de leur capture.

Les membres participants à cette étude auront à transmettre au CPAG une fiche de capture journalière (voir modèle ci-dessous) afin de collationner les données au cours de l'année 2017.

Pour tenter de définir des paramètres qui permettront de préparer au mieux nos sorties de pêche, le CPAG souhaite basée son étude sur la collecte minimale de 1000 données.

Les résultats de cette étude seront communiqués régulièrement au cours des écoles de pêche, dans les Echos du CPAG et seront à votre disposition pour en discuter lors de nos permanences.

Par avance nous vous remercions de votre participation.

La théorie solunaire

La **théorie solunaire** fut initialement proposée par l'américain John Alden Knight en 1926 puis elle fut avalisée par des analyses systématiques réalisées par quelques scientifiques et biologistes durant les années suivantes.

QUELLES SONT LES PÉRIODES SOLUNAIRES ?

Cette théorie est basée sur des études expérimentales dont on déduit que l'action du **Soleil** et de la **Lune** influence l'activité de tous les êtres vivants de la nature. Les moments de la journée où les êtres vivants démontrent une plus grande activité sont appelés les **périodes solunaires**.

Nous distinguons deux types de **périodes solunaires**:

Périodes majeures:

Elles durent approximativement **2 heures**, bien qu'elles puissent durer dans certains cas, plus de 3 heures. Ces périodes commencent au moment du transit lunaire (quand la lune est au-dessus de nos têtes) et du transit lunaire opposé (quand la lune est sous nos pieds). Normalement, ce sont des moments quotidiens d'activité majeure des poissons. Ceux qui sont plus versés dans cette théorie affirment qu'il n'existe aucune espèce de poisson vif qui ne se nourrisse pas pendant une période solunaire majeure.

Périodes mineures:

Ce sont des périodes intermédiaires de plus petite durée (approximativement **1 heure**) qui coïncident avec le lever et le coucher de la lune. Pendant ces périodes on remarque aussi un accroissement de l'activité des poissons par rapport au reste du jour.

*4 fois par **jour lunaire** ont lieu les périodes solunaires. Il est à rappeler qu'un jour lunaire dure environ 24 heures et 50 minutes. Donc, normalement en une journée (24h) nous trouvons 2 périodes majeures et 2 périodes mineures.*

En outre, nous pouvons remarquer un accroissement de l'activité des poissons lorsqu'un lever ou un coucher de soleil se produit pendant la période solunaire.

Quelle est la relation entre les marées et les tables solunaires?

Beaucoup de pêcheurs restent convaincus que les poissons se nourrissent pendant les deux premières heures d'une pleine mer, ainsi que pendant les deux dernières heures d'une basse mer.

*Tous ceux qui planifient leurs sorties de pêche en prenant uniquement en compte l'état de la marée, ne profitent pas d'un des outils les plus importants dont nous, pêcheurs sportifs, disposons: **les tables solunaires.***

Les **marées** ne sont pas un facteur déterminant dans l'activité des poissons, mais ont plutôt un **effet catalyseur**, puisque la marée contrôle la profondeur de l'eau, surtout dans les lieux où les poissons sont habitués à manger. Dans les cas où l'on pêche près des embouchures des fleuves et des canaux, la marée a une plus grande influence, puisqu'elle est chargée de contrôler le flux de poissons.

Les marées, tout comme les périodes solunaires, sont provoquées par l'attraction du soleil et de la lune ; c'est pourquoi elles gardent une certaine relation. Toutefois, selon les jours, on observera de grandes différences au début des périodes solunaires selon que la mer soit pleine ou basse.

Par conséquent, nous ne pouvons pas savoir le moment où les poissons seront le plus actifs (périodes solunaires) en observant uniquement la table des marées, **nous devons prendre en compte les deux tables pour planifier au mieux notre journée de pêche.**

CONCLUSION SUR L'UTILISATION DES TABLES SOLUNAIRES

Nous ne devons jamais négliger les **prévisions solunaires**. En effet, bien qu'il soit certain qu'elles ne constituent pas une garantie que nous retournerons chez nous avec un seau débordant de

poissons, ils sont, sans aucun doute, une prévision fiable des meilleures heures de pêche pour chaque jour.

De plus, si la prévision de **l'activité moyenne** des poissons pour un jour déterminé est élevée, on aura alors de grandes chances d'effectuer une bonne pêche pendant les heures indiquées dans les **périodes solunaires**.

Mais tout le monde ne peut pas se permettre d'attendre la période majeure d'un jour de nouvelle lune pour sortir pêcher. Chaque pêcheur va pêcher le jour qu'il peut, et c'est ainsi que cela doit être.

Cependant, quand nous serons à notre poste de pêche, nous tâcherons d'avoir nos cannes à pêche montées, appâts et leurres préparés pour le début de la période solunaire, ainsi, jour après jour, nous vérifierons le **haut niveau de précision des tables solunaires de mareespeche.com**.

Pour afficher le calendrier lunaire :

<http://www.calendrier-lunaire.net/calendrier-pecherAvecLaLune>

Avertissement :

Cette approche n'est qu'un des éléments qui détermine l'activité alimentaires de nos chers poissons.

Au total, ce ne sont pas moins de 33 critères qui entrent en compte pour comprendre ce qui soit explique la phase alimentaire des poissons, soit explique leur refus de se nourrir.

La restitution des données

Les données transmises par chaque participant à l'étude seront collectées dans un fichier Excel, analysées et synthétisées .

Les résultats seront commentés lors des écoles de pêche, publiés dans les Echos et mis en ligne sur notre site Internet.

P hasse	J our	Lune	Prédiction de pêche	P hasse	J our	Lune	Prédiction de pêche
NL	1		Bon de la nuit à l'aube		16		Mauvaise journée
	2		Bon de la nuit au début de matinée		17		Très mauvaise journée
	3		Bon jusqu'au milieu de l'après-midi		18		Bonne journée
	4		Très bon jusqu'au milieu de l'après-midi		19		Bon le matin, moyen l'après-midi
	5		Très bon jusqu'au milieu de l'après-midi		20		Bon le matin, mauvais l'après-midi
	6		Très bon jusqu'au milieu de l'après-midi		21		Bon le matin jusqu'à midi
	7		Excellent toute la matinée	DQ	22		Bon l'après-midi
PQ	8		Bon le matin, moyen l'après-midi		23		Moyen vers le soir
	9		Bon le matin, excellent l'après-midi		24		Moyen vers le soir
	10		Moyen toute la journée		25		Moyen vers le soir
	11		Moyen toute la journée		26		Bon l'après-midi
	12		Moyen toute la journée		27		Excellent l'après-midi et le soir
	13		Excellent de l'après-midi à la nuit		28		Excellent l'après-midi et le soir
	14		Excellent toute la journée		29		Bon le soir
PL	15		Moyen toute la journée				

SORTIE CPAG le Samedi 10 juin 2017

JERSEY

Shopping – Repas – Tour de l'île en car

Vous avez été **TRÈS** nombreux à vous inscrire pour ce voyage.

Vu le succès rencontré, sur les 86 places demandées par contrat au voyageur, nous avons voulu augmenter notre quota de l'équivalent d'un autocar « jersiais » (43 places), soit un total final de 129 participants.

Hélas après contact avec Manche Îes Express, il s'avère que 2 autres groupes avaient pris des options pour la même date et ils ont confirmé.

Après plusieurs tractations commerciales, c'est tout de même 120 places qui nous sont octroyées sur les 86 contractuelles + 43 supplémentaires demandées. Les 9 personnes ne pouvant plus partir à ce jour, sont donc rajoutées en tête, sur la liste d'attente qui se monte à 24 personnes. Pour info, chaque année nous avons des désistements : nous vous tiendrons donc informés sur l'évolution de cette liste.

Tous les inscrits ont été avertis, par mail ou téléphone, de leur **participation** ou **non-participation**. Si cette information vous manque, n'hésitez pas à nous recontacter par **mail** de préférence.

RAPPEL

Conditions

- L'ensemble de ces prestations forment un « package » et ne peuvent être dissociées.
- Ce voyage pourrait être annulé pour cause de force majeure.
- **OBLIGATION** : Votre carte d'identité ou passeport doivent être en cours de validité (15 ans pour les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures à partir du 02/02/2004).
- Pour tous les mineurs -18 ans (y compris pour les bébés), carte d'identité en cours de validité (- de 10 ans). Pour une carte délivrée avant la majorité, la validité reste à 10 ans.
- **Nouvelle loi** : En plus de la carte d'identité, pour les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents, une Autorisation de Sortie de Territoire (AST) est OBLIGATOIRE à partir du 15 janvier 2017 accompagné de la photocopie de la pièce d'identité avec photo du tuteur légal.

- Nous ne pourrions rembourser les inscriptions pour défaut de validité de pièces d'identité.
- A partir du 20 mai, tout désistement est impossible du fait du fichier que l'on doit fournir aux autorités.

Le rendez-vous de départ sera à la Gare maritime de Granville à 8h00 (HEURE FRANCAISE) pour enregistrement et contrôles des douanes et de police.

Départ 9h00 ; arrivée 9h25 heure locale.

Pour le retour le rendez est fixé à 18h10 (HEURE LOCALE) (soit 19h10 française) à la Gare Maritime de Jersey.

Arrivée Granville 20h35 heure française.

C. BAUDIER

Tout sur les marées

Pour préparer vos sorties en mer, le CPAG complète son site internet par une application qui vous permettra de recenser toutes les données sur la marée du jour de votre sortie.

Pour y accéder, connectez-vous sur notre site Internet :

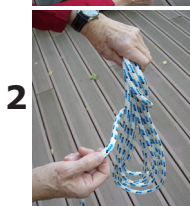
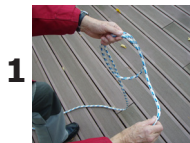
<http://www.cpagranville.net/>

puis, cliquez sur l'onglet : **La partie de pêche / Tout sur les marées** et saisissez la date dans la cellule jaune sous le format JJ/MM/AAAA

Patrick Alves

Lover un cordage

On love un cordage quand on l'enroule sur lui-même pour mieux le ranger.



1 Prendre une des extrémités du cordage avec une main (la gauche pour les droitiers). Avec l'autre main, prendre une brassée de cordage pour faire le premier enroulement en tournant d'environ un quart de tour vers l'extérieur pour éviter que le cordage ne fasse des «huit» (photo 1).

2 Continuer les enroulements en prenant toujours la même brassée afin que les enroulements aient la même dimension et en donnant avant chaque enroulement un quart de tour, le cordage s'enroulera ainsi régulièrement sans vriller (photo 2).

3 Vers la fin laisser un peu de cordage libre pour faire trois tours autour des enroulements (près de la main qui les tient) puis faire une ganse (boucle de cordage) et la passer dans les enroulements au-dessus des trois tours, en la tournant sur elle-même (photos 3 et 4).

4 Enfin passer l'extrémité du cordage dans la ganse (photo 5) et serrer (photo 6). Le cordage ainsi enroulé (appelé glène en marine) peut ainsi être rangé ou accroché sans risque de faire un «sac de nœuds».

Jean-Pierre Durand

Ravioles de tourteau et radis blancs, jus de Wasabi

La recette ci-après nous a été transmise par le chef du restaurant Couleurs et Saveurs de Bricqueville sur mer.

Recette pour 4 personnes
Temps de préparation : 30 minutes
Temps de cuisson : 45 minutes
Tourteau : 1 de 600g

Radis blancs (radis d'hiver, radis chinois, daikon, mu) : 3, 4
Fromage blanc : 1 cuillère à soupe
Wasabi : 2 cuillères à soupe
Poudre de lait : 2 cuillères à soupe

Pour la vinaigrette :
Mangue : 1
Vinaigre balsamique blanc : 100g

Pour le sirop :
Eau : 200g
Sucre : 70g
Vin blanc sec : 100g
Citronnelle : 1 tige

Cuire le tourteau 30 minutes dans un court bouillon.
Préparer un sirop en mélangeant l'ensemble des ingrédients .
Verser le sirop bouillant sur les radis blancs coupés en tranches fines.
Réserver au frais.
Préparer une mayonnaise
Incorporer 1 cuillère à soupe de fromage blanc.
Ajouter le tourteau et assaisonner à convenance. Réserver au frais.
Préparer la vinaigrette mangue/passion :
Eplucher 1 mangue et la tailler en gros morceaux.
Mettre dans une casserole 100g de vinaigre balsamique blanc et faire cuire à couvert.
Mixer et passer à l'étamine.
Incorporer le fruit de la passion et réserver au frais.
Récupérer 200g de court bouillon, le filtrer.
Incorporer 2 cuillères à soupe de Wasabi et 2 cuillères à soupe de poudre de lait.
Faire bouillir et rectifier l'assaisonnement.
Mixer pour faire une belle mousse.
Dressage : faire des ravioles de navets avec à l'intérieur le tourteau (compter 3 ravioles par personne).
Disposer des points de vinaigrette mangue et quelques feuilles de salade et une belle cuillère d'émulsion.

Les rendez-vous

Les écoles de pêche Rendez-vous à 20 h30 au CRNG salle Marité

Date	Thème
21 avril 2017	La pêche de la dorade
26 mai 2017	La pêche du bar
30 juin 2017	La pêche à pied et pêches d'été (seiches, maquereaux, lançons)
29 septembre 2017	Le phénomène des marées
27 octobre 2017	Les nœuds de pêche
24 novembre 2017	La cuisine de la mer (date modifiable en fonction de l'intervenant)

Les autres rendez-vous

Date	Thème
Du 3 au 5 juin	Puces nautiques
samedi 10 juin	Sortie Jersey
samedi 1er juillet	Fête des voisins de ponton
samedi 22 juillet	Échappée Belle
vendredi 13 octobre	Assemblée Générale Ordinaire

Ces échos ont été édités à 700 exemplaires

APPEL DE COTISATION 2016/2017

Deux formules s'offrent à vous :

- Cotisation uniquement au CPAG : 22 € donnant droit à deux annuaires du pêcheur de loisir + 2 calendriers + 2 autocollants du CPAG + l'abonnement trimestriel aux « ÉCHOS ».
- Cotisation au CPAG et à la FNPPSF : 36 € donnant droit en plus à une déduction fiscale de 22 € de vos impôts et un abonnement à la revue trimestrielle « Pêche Plaisance » de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF).

Remplir ce bulletin et le renvoyer au CPAG ou s'adresser à Magasin Vert, ZA du Prétôt à Granville ou à Nautique 50 ZA de la Parfonterie à Granville ou au Comptoir Maritime, 76 rue du Port à Granville.

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT (*)

(*) **Rayer la mention inutile**

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Codepostal..... Ville.....

Téléphonefixe..... Mobile.....

Courriel@.....

Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède un bateau : OUI / NON

Si oui : dans le port de Hérel / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / cale ou plage de :

Sur liste d'attente externe du port de Hérel : OUI / NON **si oui, depuis**

Je cotise au CPAG : Soit 22€

Je cotise en plus à la FNPPSF : OUI / NON Soit 14€

J'ajoute les frais si envoi par courrier : OUI / NON Soit 2€

TOTAL DE MON RÈGLEMENT :

Envoyer ce bulletin rempli et le chèque à l'ordre du CPAG à l'adresse suivante :

CPAG

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Docteur Paul LAVAT

50400 GRANVILLE

Date

Signature

Cadre réservé au CPAG

N° de carte Adhésion faite le enregistrée le

Règlement par chèque / espèces